



## Le service national universel chamboulé par la covid-19

En dépit de la crise sanitaire, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, **Gabriel Attal**, a décidé de maintenir le Service national universel cette année, qu'il a officiellement lancé le 30 juin à Melun. Il en a cependant inversé le calendrier. Ardemment défendu par le président de la République en janvier 2018, lancé en juin 2019 dans 13 départements préfigurateurs avec une cohorte de 2000 jeunes volontaires, le Service national universel (SNU) devait se dérouler cette année par sa première phase – le séjour de cohésion – entre le 22 juin et le 3 juillet.

La crise sanitaire en a décidé autrement. Dès le 4 juillet, 10 000 jeunes de l'ensemble du territoire devraient commencer leur mission d'intérêt général (phase 2), alors que la phase 1, le séjour de cohésion, devrait se dérouler à l'automne. Cependant, sur le terrain, le temps semble cruellement manquer pour démarrer à la date annoncée.

Les accueils collectifs étant mis à mal, les séjours ont été annulés et reportés à l'automne, probablement pour les vacances de la Toussaint. En revanche, les jeunes volontaires sont appelés dès le 4 juillet à effectuer des missions d'intérêt général (MIG), d'une durée de 12 jours ou de 84 heures « perlées », axées sur le sanitaire et le social, notamment l'aide aux personnes vulnérables.

Les départements peu mobilisés pour le SNU

Courant juin, une instruction interministérielle a été envoyée aux services déconcentrés de l'Etat. Elle précise le nouveau calendrier et la coloration sociale des MIG. Elle insiste également sur la nécessité d'impliquer les conseils départements, qui, de fait de leurs compétences dans le social, pourraient offrir un « grand nombre » de MIG aux jeunes.

Cependant, l'Assemblée des départements de France indique que, selon les premières remontées de ses adhérents, notamment parmi les préfigurateurs du SNU, tous les conseils départementaux n'ont pas été contactés et « il n'y a pas, à ce jour, de mobilisation particulière pour accueillir ces jeunes. » Ainsi, par exemple, le conseil départemental des Hautes-Pyrénées n'a pas été sollicité. Le Nord juge prématuré de s'exprimer. La Moselle s'est concentrée sur « l'urgence de gérer l'après-crise ». La Loire Atlantique assure ne pas accueillir de jeunes cette année.

Jérôme de Micheri, directeur adjoint de la DDCS de la Loire Atlantique, nuance. « Nous avons 304 inscrits au SNU avant le confinement, et 225 confirmés à ce jour. Nous sommes en train de recenser les MIG. Nous avons la chance d'avoir été préfigurateurs, nous avons donc 25 structures, parmi lesquelles deux communes, à avoir accueilli des volontaires en 2019. Nous avons une longueur d'avance sur les autres départements, mais nous ne sommes pas sûrs de pouvoir respecter les délais. Ce n'est pas si grave car les jeunes auront le temps de faire les MIG jusqu'en juin 2021. »

Autre problème qui se pose – le confinement a retardé la réalisation des MIG de la promotion SNU de 2019. Ainsi, les deux cohortes vont se télescoper. Enfin, la DDCS a en effet essuyé un premier refus du département pour accueillir des jeunes, mais compte revenir vers le service des solidarités. « Nous espérons que le conseil départemental nous mette en relations avec des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) afin que les jeunes puissent y accomplir des missions », poursuit Jérôme de Micheri. La difficulté qui se posera alors, c'est la sécurité sanitaire, une autre « complexité à gérer ».

Dans l'Eure, le temps pour mettre en place le dispositif est plus que compté. Là aussi, le confinement a calmé les ardeurs des jeunes. Sur les 203 pré-inscrits d'avant la crise, il restent 148. Parmi eux, 117 souhaitent réaliser leur MIG cet été. Comment y parvenir ? « C'est énorme », résume Dominique Leporati, inspecteur d'académie adjoint, en charge du second degré. L'objectif retenu avec la DDCS a été de parvenir à proposer au moins 74 missions pour les jeunes cet été. Mais pour l'instant seules 27 ont été validées.

Dominique Leporati soulève un autre problème : comment faire coïncider les souhaits des jeunes avec la nature des MIG offertes ? En effet, une majorité parmi eux sont attirés par les missions « en uniforme » (au sein des pompiers, de l'armée, de la police, de la gendarmerie). Ce constat a été quantifié par une évaluation de la phase de préfiguration du SNU 2019 réalisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). En effet, sur la première cohorte de 2000 volontaires, 63% ont exprimé leur préférence pour les missions dans le domaine de la défense et de la sécurité. Comment réagiront-ils cette année à l'offre sociale ?

Les associations œuvrant dans le social et médico-social ont été également sollicitées pour réfléchir à des MIG. « Pourquoi ne pas recevoir des jeunes pour faire connaître nos structures et nos métiers, et rajeunir notre image », concède Coline Siguier, conseillère technique à l'UNIOPSS.

Cependant, elle souligne l'absence de toute compensation financière de l'accueil d'un jeune. « Les structures doivent assurer un mentor pour chaque personne accueillie. Or nos équipes sont épuisées par la crise. Dans le cadre du Service civique, les missions allant de 6 mois à un an, le rôle du tuteur prend tout son sens. Avec le SNU, il doit se mobiliser pour 12 jours, ou pour 84 heures perlées. Je répète, nos structures sont exsangues ».

Notes

Note 01 les Ardennes, le Cher, la Creuse, l'Eure, la Guyane, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Nord, le Puy-de-Dôme, le Val d'Oise et le Vaucluse  
[Retour au texte](#)